

DEPARTEMENT
ORNE
CANTON
LA FERTE-MACE
COMMUNE
LA FERTE-MACE

REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211 – 1 et suivants,
- Vu le code de la voirie routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la demande présentée par l'entreprise ENSIO CLAMART (TSA 70011 – 69134 DARDILLY – 06.60.38.39.38 – ensio-clamart-d@demat.sogelink.fr) sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public, afin de procéder à des travaux, rue du Docteur Georges Louvel et avenue Lemeunier de la Raillère, du 20 juillet au 14 août 2026.
- Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

- ARRETE -

ARTICLE 1 - Afin de procéder à des travaux (*Abandon d'ouvrages GRDF*), l'entreprise ENSIO CLAMART et ses sous-traitants sont autorisés à occuper le domaine public, rue du Docteur Georges Louvel et avenue Lemeunier de la Raillère, du 20 juillet au 14 août 2026.

ARTICLE 2 - Pendant la durée des travaux,

- La circulation sera autorisée mais un empiétement aura lieu sur la chaussée ;
- Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3 - Le demandeur se conformera aux prescriptions des services techniques pour ces travaux.

ARTICLE 4 - Dès la fin des travaux, le demandeur devra prendre contact avec les services techniques de la commune de La Ferté-Macé (16 rue Pierre Neveu 61600 La Ferté-Macé – 02.33.14.00.45 – services.techniques@lafertemace.fr), afin de pouvoir réaliser l'attacheement.

ARTICLE 5 - Le demandeur devra prendre toutes précautions utiles afin que le droit des tiers demeure expressément réservé, ces travaux étant placés sous sa seule responsabilité.

ARTICLE 6 - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par la pose d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur qui sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 7

- Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :
 - Monsieur le Commandant de Gendarmerie
 - Monsieur l'Adjudant-Chef du Centre de Secours de La Ferté-Macé
 - Monsieur le directeur du CHIC des Andaines de La Ferté-Macé
 - Le demandeur

Fait à LA FERTE-MACE, le 12/07/2026

Le Maire,

José COLLADO

